

- **Association « les Amis d'Ashe »**
- **Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
Du 9 juin 2018**

La réunion s'est tenue chez Jeanne Surand et Nicolas Gamby à St Martin d'Uriage.

Réunion du Conseil d'Administration à 18h30 : tous les membres du Bureau sont présents et souhaitent que soit posée la question de l'achat d'un ordinateur pour Sherman.

La séance de l'Assemblée Générale est ouverte à 19h30. Présidents : Arnaud Clère, Françoise Guais, secrétaire : Anne-Marie Faroux.

Sont présents : Arnaud Clère, Sophie Clère, Catherine Coulaud, Nicolas Büsh, Anne-Marie Faroux, Nicolas Gamby, Brigitte Guais, Françoise Guais, François Hubaud, Brigitte Mercier, Hervé Mercier, Martine Pernet-Janvier, Michel Pernet, Natacha Ponthus, Jeanne Surand.

Ont donné pouvoir : Etienne Couraud, Marie-Line Legrand, Isabelle Petit, Bernadette Wijas.

Rapport moral de Françoise, co-présidente

Aujourd'hui notre association opère un virage avec cette nouvelle fraîche d'il y a quelques jours (jeudi exactement) : **Sherman a réussi ses examens ! Il va entamer son année d'internat.**

Nous pouvons ressentir une grande fierté pour Sherman qui a travaillé très dur pour en arriver là.

Mais nous pouvons aussi être fiers de notre association : en 15 ans, la motivation n'a pas fléchi pour l'accompagner dans ces longues études de médecine. Nous avons cru en lui et nous avons cru en notre capacité à l'aider, même s'il y a eu quelques doutes, notamment par rapport à son choix d'étude.

Grâce à nous, son rêve de devenir médecin a pu se réaliser.

Aujourd'hui je ressens beaucoup d'émotion.

Il y a 15 ans, Gael et Ashe disparaissaient et rien ne remplacera leur absence. Mais c'est aussi grâce à eux qu'un adolescent de 12 ans, dont les études auraient sans

doute été interrompues, ou du moins abrégées par ce drame, a pu réaliser son rêve.

C'est un virage pour notre association car cette année Sherman va devenir autonome sur le plan financier. Certes, il aura peut-être encore besoin de nous, notamment pour s'acheter un ordinateur. Mais nous avons accompli notre mission en ce qui le concerne.

Cela dit, les liens créés au fil de ces années dépassent une relation d'aide financière, nul doute que la relation avec Sherman est loin d'être terminée

En ce qui concerne Ashmita, la musique n'est pas encore écrite. A nous de réfléchir aujourd'hui sur les perspectives que nous souhaitons lui offrir. Pour elle-aussi, nous sommes porteurs de rêve car au Népal les filles vont rarement au-delà du collège... en supposant qu'elles aient eu la chance d'aller à l'école. Nous avons ce petit pouvoir de proposer un avenir meilleur à cette adolescente... à nous de décider ce que nous voulons en faire.

Cette année, nous sommes plusieurs à avoir échangé par mail avec Sherman et en ce qui concerne Anne-Marie, avec Ashmita.

Un grand merci d'ailleurs à Anne-Marie qui a été notre principale pourvoyeuse de fond en organisant des braderies et par le biais de ses connaissances, en ramenant à l'association deux gros chèques du Lion's Club et de l'association Planète Cœur.

Lecture est faite à l'assemblée du dernier message de Sherman avec ses remerciements à notre association et le détail de son organisation pour l'année à venir. Message à la fin de ce PV.

Rapport financier de François, trésorier

Le résultat de l'exercice est conforme à nos prévisions, un déficit maîtrisé (1318 euros) qui vise à utiliser nos réserves pour répondre aux besoins de nos protégés.

Nous avons reçu des dons importants cette année du Lion's Club (500 euros) et de Planète Cœur (500 euros).

Nous avons donc été en mesure d'envoyer 5750 euros au Népal pour une répartition prévue de 500 euros, aide exceptionnelle pour les parents de Sherman toujours en grandes difficultés, 4100 euros pour Sherman pour couvrir la dernière échéance de son université (environ 2000 euros), ainsi que ses besoins de logement et de nourriture et 1150 euros pour la scolarité d'Ashmita et l'aide à sa maman Urmilla.

Sur la somme qui lui était allouée, Sherman a décidé de se priver un peu plus et de donner 250 euros supplémentaires à Urmilla.

A partir de cette année, Sherman commence son internat d'un an au Bangladesh, il sera rémunéré et n'aura plus besoin de notre aide pour subvenir à ses besoins. Il nous a dit cependant qu'un ordinateur lui sera indispensable pour ses épreuves d'internat, que se servir de celui d'un étudiant co-locataire comme il l'avait fait jusqu'à présent ne pouvait plus suffire et qu'il devait en acheter un.

Ashmita a passé un examen qui lui a permis d'entrer en grade 10 (équivalent de notre seconde). En mars prochain elle passera le SEE (Secondary School Examination) pour pouvoir entrer en « secondaire supérieur » l'amenant à notre équivalent bac en 2 ans.

Ses frais de scolarité augmentent comme chaque année, auxquels il faudra peut-être ajouter (en fonction de ses résultats au cours de cette année) des frais de pensionnat pendant 4 ou 5 mois, obligatoires si l'élève n'a pas des notes suffisantes.

A priori, si le soutien des membres de l'association demeure équivalent aux années précédentes, nous pourrions subventionner sa scolarité, voire apporter une aide pour les besoins quotidiens de sa maman, jusqu'à son bac comme nous nous le somme donné pour objectif.

Le rapport est approuvé à l'unanimité sans remarques de l'assemblée.

Poursuite de notre action

Depuis la mort de son père Ashe, Sherman s'est occupé de sa nièce Ashmita. Eloigné d'elle physiquement depuis quelques années, il ne peut plus être aussi présent. Ashmita d'autre part est entrée dans la période de l'adolescence. Sherman s'est inquiété de son récent manque d'assiduité à l'école. Dans un e-mail il nous a fait part de son souci, nous demandant d'intervenir auprès d'elle pour tenter de la faire se ressaisir, de lui faire prendre conscience qu'elle menaçait son avenir par manque d'implication.

Le problème est soumis à l'Assemblée.

Il ressort des discussions que malgré la baisse actuelle du niveau scolaire d'Ashmita nous envisageons de continuer à la soutenir. **Soumise au vote, cette décision est approuvée à l'unanimité.**

Nous ne pouvons, pour autant, négliger le problème et la demande d'aide faite par Sherman.

Nous réalisons aussi que les quelques contacts établis avec Ashmita lors des voyages au Népal des uns et des autres, ou par e-mail ne nous ont pas éclairés sur sa personnalité et sur ses choix d'avenir si elle en a déjà (Ashmita a eu 14 ans en janvier).

Il est donc décidé que dans un premier temps nous l'interrogerons pour essayer de mieux la connaître et savoir si elle souhaite faire des études. Sa voie semble avoir été tracée par la famille – qui est plus évoluée que la moyenne de la société népalaise quant au devenir des filles – mais que pense-t-elle ?

Catherine, Natacha, Brigitte font la remarque qu'Ashmita a bénéficié d'une vie relativement facile depuis le début de sa scolarité (à notre échelle elle demeure néanmoins très dure), qu'elle a pu faire dans une école privée grâce à nous et qu'elle n'en a probablement pas conscience. A titre simplement indicatif, Catherine demandera à des amis ayant vécu au Népal si le secteur éducatif public permet d'accéder au secondaire dans des conditions acceptables.

Dans un deuxième temps, rapidement, en fonction de ce que nous aurons appris nous lui confirmerons notre soutien tout en lui rappelant que celui-ci n'est pas acquis et demande des efforts certains de la part des membres de l'association.

Françoise, avec Arnaud, se chargent de ces échanges.

Décisions prises à l'unanimité.

Martine suggère des échanges par Skype pour des contacts plus directs avec Ashmita, qui pourraient se faire en même temps avec Sherman. A la réflexion la barrière de la langue, à l'oral, nous semble un handicap. L'idée cependant n'est pas abandonnée.

Montant de notre aide

Nous enverrons 1400 euros pour Ashmita : 1100 euros pour ses frais de scolarité, tels qu'indiqués par Sherman, et 300 euros pour son éventuelle pension. S'il s'avère qu'elle n'a pas besoin d'aller en pension, cette somme sera destinée à aider sa famille à Khatmandu.

Nous informerons Sherman de notre décision, lui demanderons de nous faire part de l'évolution de la situation de la famille à KTM d'ici la fin de l'année et nous

pourrons envisager d'envoyer une aide complémentaire si le besoin est avéré et si notre trésorerie le permet.

Questions diverses

1. Nous soumettons au vote l'achat de l'ordinateur pour Sherman (coût non connu que nous demanderons à ce dernier mais que nous estimons à moins de 600 euros). **L'achat est approuvé à l'unanimité.**
2. Nous conservons le montant des **cotisations** pour cette année encore. Savoir **80 euros pour les membres actifs, 20 euros pour les autres membres.**
3. Catherine indique qu'elle connaît plusieurs personnes devant se rendre au Népal à l'automne qui seraient susceptibles d'accepter de transporter l'argent de notre aide. Nous utiliserons le moyen du transfert bancaire si nous devons envoyer notre aide, pour l'achat de l'ordinateur notamment, plus tôt.
4. François, notre **trésorier**, souhaiterait passer la main lors du renouvellement du bureau qui devra se faire l'année prochaine. Nous faisons **appel aux candidatures**. Il en profite pour signaler que la Banque Postale où se trouve le compte de l'association lui pose quelques problèmes pour la gestion (entre autres peu de bureaux et éloignement). La question d'un changement de banque se posera en cas de changement de trésorier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Prochaine Assemblée Générale samedi 8 juin 2019

E-mail de Sherman en date du 8 juin 2018

Dear, Friends.

I am very much thankful to each and every member of les amis de Ashe for the opportunities given to me. Today I am here just because of your support. If there were not your support I would never have dreamed any dream. Thank you everyone for helping us each and every difficult time and make me to think that I have some one with whom I can share my problem and they can solve it. You trust me and helped me I considered it as opportunities. I worked hard to grab those opportunities and Finally I am here.

Regarding me, after 2nd week of June I am joining intern. I have to do duty as intern doctor for one year in my college. After completing 365 days duty in college they will give us certificates. Then I will go to Nepal. During this period, I will be preparing for an exam, which we all Nepalese students have to give in Nepal for license (Nepal medical council exam) any time after completing six months of intern. Only if we pass that exam then we can work in

Nepal. Such a exam held three times in a year at four month interval. So probably I will go to Nepal in December, if I complete six months intern. If Not then in April. During intern we get Rs 10,000 salary out of it 3000 we have to pay for hostel fee every month. Intern salary is enough for me to live during intern time in Bangladesh. Simply now I don't have to ask to my brother for my expense to stay here for .I have no laptop yet, I have been using my room mate laptop but during intern we have to prepare so many files, cases on diseases. So I need to buy one laptop. We took loan from bank as well as from local people in Singla. Every month we have to pay interest for those loan. Hopefully after one year of intern I am thinking to do job in 2-3 places in Nepal and soon to pay the loan.

Chers amis,

Je suis très reconnaissant envers chacun des membres des "Amis d'Ashe" pour la chance qu'ils m'ont offerte. Je suis là aujourd'hui grâce à votre soutien sans lequel je n'aurais jamais pu accomplir ce rêve.

Merci à tous de nous avoir aidé dans les moments difficiles, de m'avoir proposé votre écoute pour partager mes problèmes et pour avoir aidé à les résoudre.

J'ai travaillé dur pour saisir la chance qui m'a été offerte et aujourd'hui, j'y suis.

A partir de mi-juin, je démarre l'internat.

Je dois remplir mon devoir vis à vis de l'université et faire un an d'internat, après quoi j'aurai mes diplômes.

Je rentrerai alors au Népal.

Durant cette période, comme tous les étudiants Népalais (au Bangladesh), je préparerai l'examen du conseil médical Népalais qui est nécessaire pour exercer au Népal.

Cela est possible après six mois d'internat et comme l'examen a lieu 3 fois par an, j'irai au Népal pour le passer en décembre ou en avril.

Pendant l'internat, nous gagnons 10.000 roupies par mois et en reversons 3.000 pour la pension. Cela est suffisant pour vivre au Bangladesh. Je n'aurai donc plus besoin de demander de l'aide à mon frère pour mes dépenses courantes.

Je n'ai pas d'ordinateur. Jusqu'à présent, j'utilisais celui d'un compagnon de chambre mais pour l'internat, nous avons tant de cas à préparer au sujet de maladies que je devrai en acheter un.

Nous avons emprunté à la banque ainsi qu'à des gens de Singla et tous les mois nous payons des intérêts. J'espère qu'après un an d'internat et avoir travaillé au Népal dans 2-3 endroits, je pourrai rembourser l'emprunt.

St Martin d'Uriage, 9 juin 2018